

Fonds d'Intervention pour
le Développement Economique (F.I.D.E.)

A 9

Objectif

Le CONSEIL GENERAL finance les actions ayant comme finalité directe le développement économique dans un cadre collectif et comportant un aspect novateur marqué.

Bénéficiaires

Communes - Groupements de Communes - Organismes de Développement - Chambres Consulaires - Groupements professionnels.

Contact

La demande est à adresser au :

*Président du Conseil Général
Direction de l'Aménagement du Territoire,
de l'Environnement et de l'Economie Rurale (D.A.T.E.E.R.)
Hôtel du Département
B.P. 639
36020 Châteauroux CEDEX*

* * *

Pour tout renseignement, s'adresser à la D.A.T.E.E.R. ☎ 02 54 08 36 11